



## Comité Départemental de la Retraite Sportive du Doubs CODERS 25

24 rue Louis Duplain – 25000 Besançon

J.O. du 30 janvier 2010  
Agrément Jeunesse et Sports N° 34.S.206

---

### Assemblée Générale Ordinaire et Élective

---

Besançon, le 18 septembre 2024

Madame, Monsieur,

L'assemblée générale ordinaire et élective du CODERS–25 aura lieu le :

**Mercredi 16 octobre 2024 de 9h30 à 12h30**  
**Salle paroissiale Martin Luther King de l'église de Montrapon\***  
**Avenue de Montrapon – Besançon**

\*Attention : le parking de l'église est désormais payant.

Le mandat des membres actuels du Comité directeur est arrivé à échéance. À l'issue de l'Assemblée générale ordinaire, il sera procédé à l'élection des membres du nouveau **Comité directeur** conformément aux statuts.

Seuls les membres du CODERS–25 (Présidents de club ou leurs représentants désignés par les clubs) sont autorisés à voter, le détail de la procédure de vote leur sera adressé séparément.

Il est fait appel aux personnes candidates – hommes et femmes – pour animer et gérer le Comité départemental. Tous les adhérents licenciés, à jour dans leur cotisation, peuvent être candidats. Un appel à candidature a déjà été diffusé plusieurs fois mais il est encore temps de s'engager en remplissant le formulaire joint et en le renvoyant par courrier électronique au Président : [cgady@sfr.fr](mailto:cgady@sfr.fr) avec copie au secrétaire : [remi.brendel@wanadoo.fr](mailto:remi.brendel@wanadoo.fr) ou par lettre ordinaire adressée au Président du CODERS–25 :

**M. Claude GADY – 24, rue Duplain – 25000 BESANÇON**

Avant le **jeudi 10 octobre 2024**.

Les candidats qui n'ont pas la possibilité d'imprimer le formulaire de candidature peuvent prendre contact avec le secrétaire, un formulaire papier leur sera envoyé par la poste.

#### Ordre du Jour :

- ✓ Accueil des participants
- ✓ Émargement des personnes présentes et bilan des personnes présentes et représentés
- ✓ Mot d'accueil du président
- ✓ Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2023
- ✓ Rapport d'activité par le secrétaire
- ✓ Rapport financier par le trésorier
- ✓ Rapport des vérificateurs aux comptes
- ✓ Vote du quitus
- ✓ Rapport moral du Président
- ✓ Parole aux adhérents

Fin de l'assemblée générale ordinaire et ouverture de l'assemblée générale élective

- ✓ Élection de deux scrutateurs
- ✓ Présentation rapide des candidats
- ✓ Élection des candidats et proclamation des résultats par les scrutateurs
- ✓ Élection du président et des membres du bureau
- ✓ Allocution du président nouvellement élu
- ✓ Présentation et vote du budget prévisionnel pour la saison 2024–2025
- ✓ Intervention des adhérents

13h : déjeuner pour les électeurs et les élus.

Le Président du CODERS–25

Claude GADY



**Comité Départemental de la Retraite  
Sportive du Doubs  
CODERS 25**

24 rue Louis Duplain – 25000 Besançon

J.O. du 30 janvier 2010  
Agrément Jeunesse et Sports N° 34.S.206

---

## **Pouvoir**

---

Je soussigné(e) : .....

membre du Comité directeur du CODERS–25 donne pouvoir à M. ou Mme :

.....

à l'effet de me représenter à l'Assemblée générale du CODERS–25 qui doit avoir lieu le **mercredi 16 octobre 2024** et à celles réunies ultérieurement sur le même ordre du jour dans le cas où cette assemblée ne pourrait délibérer à la majorité requise, pour prendre part à toute délibération, émettre tout vote ou s'abstenir sur les questions à l'ordre du jour, signer tout procès-verbal et pièce, et généralement faire le nécessaire.

Fait à ..... le .....

*(faire précéder la signature de la mention « bon pour pouvoir »)*

Signature :

**Rappel :** un membre du Comité directeur ne peut détenir plus d'un pouvoir (art. 6.2 des statuts du CODERS–25).



Comité Départemental de la Retraite  
Sportive du Doubs  
CODERS 25

24 rue Louis Duplain – 25000 Besançon

J.O. du 30 janvier 2010  
Agrément Jeunesse et Sports N° 34.S.206

---

## Appel à candidature au Comité Directeur du CODERS-25

---

Le Comité Départemental de la Retraite Sportive du Doubs (CODERS-25) est une association régie par la loi de 1901 qui rassemble **10 clubs** de Retraite sportive, plus de **1 500 licenciés** et plus de **130 animateurs**, tous bénévoles. Ses missions consistent à :

- ↪ Représenter la Fédération Française de la Retraite Sportive (FFRS) sur tout le département du Doubs,
- ↪ **Financer la formation des animateurs** pour les différentes activités pratiquées dans les clubs du Doubs,
- ↪ **Créer de nouveaux clubs** pour permettre au plus grand nombre de nos seniors de pratiquer des activités physiques adaptées à leur âge, près de leur domicile,
- ↪ Organiser la **communication** départementale de nature à accroître la notoriété et favoriser les actions de développement de la Retraite sportive,
- ↪ Coordonner et soutenir l'action des clubs de Retraite sportive.

La politique générale du CODERS-25 est orientée et contrôlée par l'Assemblée générale composée des présidents de clubs.

Le CODERS-25 est administré par un Comité directeur (CoDir) comptant au maximum 23 membres, il est dirigé par le Bureau exécutif composé d'un président, d'un trésorier et d'un secrétaire et peut être complété par d'autres responsables (vice-président, trésorier et secrétaire adjoints...) Pour assurer les missions du CODERS, le CoDir s'organise en différentes commissions.

Les missions du CODERS sont assurées uniquement par des bénévoles adhérents des clubs de Retraite sportive du département qui ont accepté de consacrer un peu de leur temps pour permettre au plus grand nombre de pratiquer des activités indispensables au bien-être et à une vie sociale épanouie.

Bien que ses missions soient nombreuses et importantes, la charge de travail n'est pas très lourde, le CoDir se réunit 3 ou 4 fois par an, soit en présentiel, soit par visioconférence.

Les prochaines élections auront lieu le **16 octobre 2024**, il faut dès aujourd'hui des candidats pour constituer le futur CoDir. Tous les postes seront à pourvoir : président, secrétaires, trésoriers, vice-présidents, responsables de commissions, vérificateurs au compte, etc.

Sans le CODERS, plus de formation donc plus d'animateurs et par conséquent plus de clubs...

Alors n'hésitez pas, venez rejoindre l'équipe qui vous a apporté la possibilité de pratiquer les activités physiques dont vous avez tant besoin. **Remplissez la fiche de candidature de la page suivante et renvoyez-la à l'adresse indiquée aussitôt que possible et en tout cas avant le 10 octobre 2024.**

Merci d'avance.

Le Comité directeur du CODERS-25



Comité Départemental de la Retraite  
Sportive du Doubs  
CODERS 25

24 rue Louis Duplain – 25000 Besançon

J.O. du 30 janvier 2010  
Agrément Jeunesse et Sports N° 34.S.206

---

## Fiche de Candidature au Comité Directeur du CODERS-25

---

Nom et Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Adresse électronique : .....

Adhésion au club (nom du club) : ..... Date d'adhésion : .....

Licence FFRS N° : .....

Fonctions ou responsabilités au sein de la Retraite sportive : .....

.....

Autres responsabilités associatives actuelles : .....

Domaines de compétence : .....

Fonctions souhaitées au sein du Comité : .....

.....

Je, soussigné(e) déclare sur l'honneur jouir de mes droits civiques et ne pas tomber sous le coup d'inéligibilité prévue à l'article 9 du titre III des statuts du CODERS.

Je déclare me porter candidat(e) en qualité de licencié(e) FFRS et adhérent à un club du département du Doubs à la fonction de membre du Comité directeur du CODERS-25.

Fait à : ..... le : .....

Signature (en cas d'envoi par messagerie, indiquer simplement votre adresse courriel) :

A retourner de préférence par courrier électronique au secrétariat et au président :  
[remi.brendel@wanadoo.fr](mailto:remi.brendel@wanadoo.fr) et [cgady@sfr.fr](mailto:cgady@sfr.fr)

**Aussitôt que possible et en tout cas avant le 10 octobre 2024.**